



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2014

La Saône, du PK 14 au PK 30

Prospection inventaire (2014)

Alain Lavocat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/58313>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Alain Lavocat, « La Saône, du PK 14 au PK 30 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 novembre 2017, consulté le 17 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/58313>

Ce document a été généré automatiquement le 17 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

La Saône, du PK 14 au PK 30

Prospection inventaire (2014)

Alain Lavocat

- 1 L'intervention réalisée en Saône en 2014 s'inscrit dans la continuité de la prospection systématique des rives de Saône engagée en 1995 par les plongeurs du Groupe de recherche et d'archéologie aquatique lyonnais (GRAAL), entre les communes de La Mulatière au sud (lieu de la confluence Rhône et Saône) au point kilométrique (PK 0), et de Belleville-sur-Saône au nord (PK 56). Elle a comme principal objectif l'enrichissement de la carte archéologique, par le positionnement des zones archéologiquement riches et donc sensibles, afin de les préserver lors d'aménagements futurs de la rivière.
- 2 Le secteur concerné par la prospection 2014 se situait entre les PK 14 (pointe amont de l'île Roy) et 30 (aval du pont de Trévoux) en rive droite, et entre les PK 14 et 24 (commune de Genay) en rive gauche. Il n'aura pas permis de mettre en évidence la présence de sites archéologiques encore en place.
- 3 Ce constat peut être dû à deux raisons :
 - La première tient à la faible profondeur de la rivière. En effet, en de nombreux endroits, la Saône ne dépasse pas 4 m de profondeur, donnée que l'on peut aisément ramener à moins d'1 m de profondeur avant la création des barrages aval. Dans aussi peu de profondeur d'eau, les éventuels vestiges archéologiques, s'ils ne sont pas récupérés par les riverains, sont malmenés par la dynamique fluviale, favorisant ainsi leur destruction progressive et à terme leur disparition.
 - La seconde raison découle de la première et provient des nombreux aménagements anthropiques réalisés dans la Saône depuis le XIX^e s. sur ce tronçon de rivière, et qui ont activement participé à cette destruction des traces du passé. C'est ainsi qu'en moins de deux siècles, afin de faciliter la navigation, l'homme n'a eu de cesse, notamment entre les deux PK qui ont borné la prospection inventaire 2014 (14 et 30), d'œuvrer pour relever le niveau de l'eau. Pour ce faire, il a réalisé de multiples ouvrages ou aménagements. Ceux-ci se sont traduits, soit par le rattachement à la berge de nombreuses îles, soit, pour celles conservées, par le détournement du flux dans un bras de la rivière au détriment d'un autre à l'aide de digues, soit, enfin, par la mise en place de barrages avec écluses. Mais la principale action

destructrice a été la réalisation de dragages importants dans un premier temps pour extraire des granulats puis pour curer le chenal de navigation. Ceux-ci ont duré du XIX^e s. jusqu'en 1980, avec, en corollaire, le clapage, ou déversement, dans la Saône des matériaux dragués. Rien qu'entre 1998 et 2008, les matériaux provenant de l'entretien du chenal de navigation et qui ont été déversés à proximité de chacune des deux rives, entre les PK 22,3 et 24,8 ont représenté 70 000 m³ (source : VNF). Tous ces travaux ont contribué à dénaturer la rivière dans quasiment toute sa largeur, comme en atteste le faciès de son fond qui apparaît encore très tourmenté, alternant monticules de gravier et fosses entaillant encore aujourd'hui son lit, sur plus d'un mètre de profondeur, et cela plusieurs dizaines d'années après l'arrêt des extractions de granulats.

- 4 Ces dragages ont eu comme conséquence de gommer, et souvent très près du bord, toute trace d'éventuels vestiges archéologiques. C'est ainsi que, par exemple, des pieux qui constituaient les pêcheries mentionnées dès le XV^e s. dans la littérature sur le secteur étudié, rien ne subsiste. Il en va quasiment de même pour les nombreuses digues mises en place au XIX^e s., et dont on trouve mention dans les archives modernes. En effet, de ces aménagements, peu de traces (pieux, pierres organisées,...) subsistent, hormis, à proximité de l'île Beyne, où des vestiges de la digue basse apparaissent encore sous une forme organisée sur un linéaire important, peut être préservés par la présence à proximité d'un barrage encore en fonction au XX^e s.
- 5 Si la création du barrage de Couzon n'a pas eu comme conséquence attendue dans sa partie amont, en ralentissant le courant, de générer une accumulation de sédiment, force est de constater que la composition du fond de la rivière est relativement uniforme sur toute la distance prospectée. En effet, elle se compose essentiellement de gravier, de galets et de pierres parfois de grandes tailles. Cette configuration qui semble exister sur une épaisseur importante, (comme cela a pu être vérifié dans des trous de drague), si elle n'est pas propice à la conservation des vestiges archéologiques, a pu constituer une assise stable pour franchir la rivière. Il est donc fort probable, même si aucune trace tangible ne peut étayer cette hypothèse, qu'avant la création des barrages, les lieux de passages possibles ont été multiples entre les PK 14 et 30, d'autant plus que la Saône présentait, à l'époque, de faibles profondeurs favorisant, sans aménagement particulier, de tels franchissements à pied, à cheval ou en charrette.

BIBLIOGRAPHIE

Ayala G. 2007 : Lyon. Évolution d'un bord de Saône de l'Antiquité à nos jours : la fouille du parc Saint-Georges, bilan préliminaire, *Revue archéologique de l'Est*, 56.

Bonnamour L. 2000 : *Archéologie en Saône « Le fleuve gardien de la mémoire »*, Paris, Éditions Errance.

Bonnamour L. 1981 : *La Saône, une rivière et des hommes*, Le Puy, Christine Boneton éditeur.

Bravard J.-P., Combier J., Commerçon N. 2002 : *La Saône, axe de civilisation*, Lyon, Presses universitaires de France.

- Bravard J.-P., Desbat A., Pariente A., Savay-Guerraz H. 2012** : Lyon antique, *Guide archéologique de France*, Paris, éditions du Patrimoine.
- Ducourthial C. 2012** : *Rives de Saône tranche 2, rapport de diagnostic d'archéologie préventive*, SAVL – Service archéologique de la ville de Lyon, Lyon.
- Dumont A. 2002** : Les Passages à Gué de la Grande Saône, approche archéologique et historique d'un espace fluvial (de Verdun sur le Doubs à Lyon), *Revue archéologique de l'Est*, Dijon, p. 26, p. 30-38, p. 210-212.
- Faure-Brac O. 2008** : *Carte archéologique de la Gaule le Rhône 69/1*, Académie des Inscriptions des Belles Lettres, Paris.
- Fayard E. 1988** : *Notice historique sur le village de Couzon*, éditions Horvath, Lyon.
- Gabourd D. 1977** : *Saint Cyr et les Monts d'Or*, Lyon, éditions EGE.
- Gardes G. 1993** : *Le voyage de Lyon*, Lyon, éditions Horvath.
- Groupe Histoire Albanica 1992** : *Albigny-sur-Saône à la recherche de son passé*, 152 p.
- Lavocat A. 2009** : *La Saône du PK 6,5 au PK 7,5, rapport de prospection inventaire*, Lyon, p. 21-27.
- Le Mer A.-C., Chomer C. 2007** : *Carte archéologique de la Gaule – Lyon 69/2*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 883 p.
- Les Amis du Vieux Fontaines 1989** : *Fontaines-sur-Saône ou la vie paisible d'un village au début du siècle*, éditions Arem.
- Michel L. 2005** : Michel L. : *Le Mont d'Or lyonnais et son val de Saône*, Lausanne, JPM éditions, p. 104.
- Perouse G. 1987** : Perouse G. : *Histoire de Curis-au-Mont-d'Or en Lyonnais*, Curis-au-Mont-d'Or, Édition du Comité des fêtes de Curis, 348 p.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtdGSf7FYRvz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtASYED3cU09>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtdHuDYw9i3u>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt24YicEkuvu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt8qmNz4GyGo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtCCzL3Jo3mV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtTC3EQssDY2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt13DnztywwM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtiScT0pjKB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDkYSn7aQSn>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteeh0lMMdsz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtuhWieSwhZF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtmmdGZa5EdQ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtBM7DSXCG1Z>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtu5IvsXx4T2>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtzQcj7ySt1K>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZRnIMwdJOD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtM31n8Bf1TJ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtVttMRLTroY>

Année de l'opération : 2014

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt17S8atFoMi>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtBhWSZf1tw8>